



PÔLE ÉDUCATION
DIRECTION ENFANCE, JEUNESSE ET SPORTS

Affaire suivie par Hannah HIRTZ
enseignement@bois-colombes.com
Téléphone : 01 41 19 83 00

Madame FIS
Directrice académique
DSDEN des Hauts-de-Seine
167-177 avenue Joliot-Curie
92013 NANTERRE

Le 18 mai 2017

Objet : Rythmes éducatifs : organisation 2017-2018

Madame la Directrice Académique,

Par courriel reçu ce jour, l'Inspection d'Académie et la DSDEN nous demandent nos intentions quant à l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2017.

Compte tenu des engagements pris dans le cadre du Projet Éducatif Territorial, la Ville de Bois-Colombes maintiendra l'organisation actuelle pour l'année scolaire 2017-2018.

Nous nous tenons à la disposition de l'Éducation nationale pour réaliser une évaluation partagée du dispositif et éventuellement l'adapter aux moyens affectés et aux évolutions réglementaires qui pourraient intervenir.

Sachez pouvoir compter sur notre volonté de poursuivre notre collaboration au bénéfice des élèves dans cet esprit de dialogue et de co-construction qui caractérise le travail accompli entre la Ville de Bois-Colombes et l'Éducation nationale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Académique, nos respectueuses salutations.

Bien cordialement

Le Maire,
Vice-Président du Conseil Départemental
des Hauts-de-Seine



[Signature]
Yves REVILLON

Copie à Madame VALMORIN, Inspectrice de l'Éducation nationale